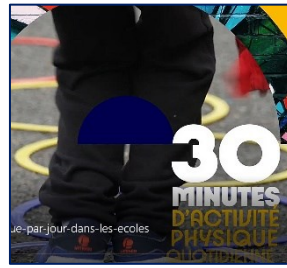


Dispositif « 30 minutes d'activité physique par jour à l'école »



Cliquez sur les images pour accéder aux vidéos de présentation !

Plus d'activités physiques et sportives dès l'école primaire : c'est le cap que le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, l'Agence nationale du Sport, le comité d'organisation *Paris 2024* et le mouvement sportif se sont donnés dans la perspective de l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques en France en 2024. C'est dans cet objectif que l'opération « 30 minutes d'activité physique quotidienne » a été lancée dans les écoles élémentaires.

En France,
92% des filles et 82% des garçons de 6 à 11 ans
ne bougent pas assez !

Pourquoi cette initiative ?

Être en bonne santé est une condition préalable fondamentale pour bien apprendre. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la démarche *École promotrice de santé* qui fédère toute action éducative et tout projet pédagogique de promotion de la santé dans le projet d'école.

Pour le comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO) Paris 2024, elle participe du programme **Génération2024** et favorise le développement des capacités motrices et des aptitudes physiques des enfants, et contribue ainsi à leur donner envie de découvrir les disciplines olympiques et paralympiques.

Comment mettre en œuvre ?

Distinct de l'enseignement de l'Education Physique et Sportive (EPS), ce dispositif vise à susciter un mouvement d'adhésion autour d'un objectif partagé au service du bien-être des élèves et de leur santé, et au bénéfice de leurs apprentissages.

Les formes que peuvent prendre les « 30 minutes d'activité physique quotidienne », sont variées et doivent être adaptées au contexte de chaque école. Elles peuvent être fractionnées et combinées sur les différents temps scolaires, mais aussi périscolaires. Les temps de récréation peuvent aussi être investis pour amener les enfants à se dépenser davantage et lutter contre la sédentarité avec des pratiques ludiques.

L'activité physique quotidienne doit s'appuyer sur l'environnement existant. Une tenue sportive n'est pas nécessaire, la cour d'école, les locaux scolaires et les abords de l'école seront utilisés en priorité. **Tous les acteurs de la communauté éducative** (enseignants, éducateurs, famille, municipalité, associations partenaires dont notamment l'USEP et l'UGSEL, clubs sportifs, etc.) **peuvent être impliqués** dans la définition d'un projet qui s'intégrera au projet d'établissement. Il est préconisé de développer 30 minutes d'activité physique les jours où il n'y a pas d'enseignement d'EPS programmé.

Ce dispositif est un cadre souple basé sur le volontariat. Il **ne vise pas à imposer** à l'ensemble des écoles un modèle uniforme ou contraignant, mais à proposer des pistes, des outils et des exemples.

Propositions et pistes pour une mise en œuvre des 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école

La plateforme Génération 2024

Retrouvez sur [la plateforme Génération 2024 du comité d'organisation des Jeux olympiques](#) :

- Des ressources pour « bouger au rythme de la journée » : débuter la journée, à la récréation, pendant la pause méridienne, en classe, pour un retour au calme ;
- Des ressources sur des sujets spécifiques : excellence, respect, amitié ;
- Des ressources pour aller plus loin.

Propositions et pistes dans l'appel à manifestation d'intérêt :



- Faire de la récréation un temps propice à la pratique physique des élèves ;
- Développer l'expérimentation « Cours le Matin, EPS et Sport l'après-midi » ;
- Impliquer les écoles labellisées « Génération 2024 » ;
- Associer les écoles inscrites dans les territoires labellisés « cités éducatives » ;
- Mobiliser le savoir-faire et les moyens du sport scolaire et des fédérations sportives partenaires ;
- S'inspirer d'expériences existantes, en France et ailleurs.

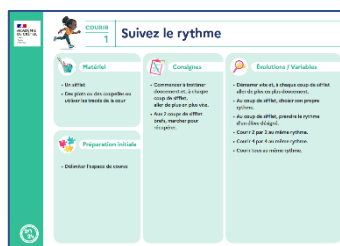
Cliquez sur l'image pour accéder au document

Ressources de l'académie de Créteil

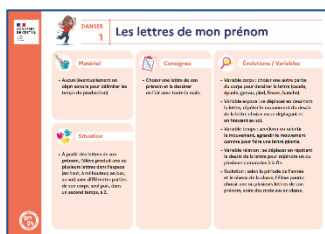
Consultez les ressources pédagogiques de la délégation académique à l'action sportive, à l'olympisme et au paralympisme de l'académie de Créteil sur les thématiques : courir, danser, lancer et sauter.



COURIR

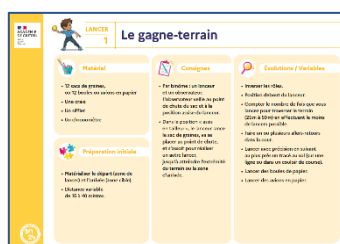


SAUTER



Pour chacune de ces 4 thématiques : 15 situations de jeu clés en main faciles à mettre en place !

DANSER



LANCER

Cliquez sur les images pour accéder aux documents